



# La CGT ACCUSE !!!

## DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT FINANCES MOSELLE

La CGT accuse la DRFiP de vouloir se décharger de ses obligations matérielles sur le CHS. En effet, lors de la dernière réunion de travail de nombreux travaux et achats de matériel non compatibles avec les missions du CHS (remise en état des sols, peintures, barrière de parking etc,...) ont été proposés par la DRFiP.

La CGT ne cédera pas au chantage. Nous refusons de palier aux insuffisances de l'administration qui impose à ses agents, par ses diminutions de budget, des conditions de travail de plus en plus pénibles.

### **Quel mépris pour les personnels du service public !**

Par ailleurs les graves incidents de PHALSBOURG et de FORBACH n'ont pas fait l'objet du respect de la procédure prévue de convocation immédiate d'un CHS extraordinaire et d'information de tous les membres du CHS et au premier chef du médecin de prévention. Ceci démontre une singulière appréciation des dangers auxquels nos collègues ont été confrontés.

Tous ces évènements nous mènent à une réflexion sur le rôle et le devenir du CHS.

**En ces temps de pénuries de personnel et de moyens, la CGT n'en sera que plus combative et vigilante comme elle l'est dans les autres instances.**

*La direction nous impose le choix suivant : ou le CHS finance ou... rien.*

*Nous n'avons pas cédé au chantage de la direction qui se désengage de plus en plus sur le CHS pour l'entretien, la rénovation et même le nettoyage des locaux qui relèvent de sa compétence.*

Le débat a initialement porté sur les problèmes des postes de Forbach, Phalsbourg et Metz-Amendes.

- **FORBACH** : une commission d'enquête composée de membres du CHS (parité administrative et syndicale) a été décidée afin d'établir un état des lieux, de plus un carottage du sol (poste situé dans ancien garage pollué par des huiles essences etc,...) pour évaluer le taux de pollution va être effectué. Il permettra de déterminer les risques encourus ou non par les agents en poste dans les locaux. Ceci, dans un premier temps afin de rassurer les agents. Toutefois, l'administration s'est engagée à prendre ses responsabilités en cas de résultat négatif.

- **PHALSBOURG** : violences au guichet - les représentants CGT se sont interrogés du manque de dialogue social informant les membres du CHS des problèmes graves rencontrés et sur l'absence de tenue d'un CHS exceptionnel pour évoquer ces problèmes.

Dans ces deux cas : le droit d'alerte et de retrait doit être appliqué immédiatement dans pareilles circonstance

Un document sur la procédure du droit d'alerte et de retrait va être établi par le CHS pour diffusion à toutes les structures DRFiP et Douanes.

**En attendant celui-ci, nous vous informons que le tract de la CGT-Finances Moselle "Le dialogue social à la DRFiP Moselle" qui vous a été distribué contient tous les renseignements sur la marche à suivre ainsi que les documents à compléter pour mettre en œuvre cette mesure, il est également disponible sur notre site à l'adresse ci-dessus.**

**Dans tous les cas n'hésitez pas à contacter vos représentants CGT-Finances Moselle pour toute information préalable à la mise en place de cette mesure.**

## **TRESORERIE DE METZ-AMENDES**

Le problème de la sécurité des personnels de la Cité administrative a de nouveau été évoqué. Il semblerait que les risques d'agression aient été mal évalués, malgré les nombreuses interpellations sur les dangers encourus.

La présence des membres du CHS a été requise pour la prochaine visite des locaux avant ouverture au public.

## **VOTE DU BUDGET 2011**

Le CHS a refusé de se substituer aux prérogatives de l'administration en ce qui concerne la rénovation, l'équipement et l'entretien des locaux. (voir motion ci-dessus).

En effet, il n'est pas du ressort du CHS de rénover les murs, les cloisons détruits par l'administration à elle de reconstruire ce qu'elle a détruit) et les sols, ou de shampooiner les moquettes. Ceci relève de l'entretien normal des locaux par l'administration.

Toutefois afin d'améliorer les conditions de travail des agents, le CHS a accepté de financer en partie la rénovation ou la modification de l'éclairage de certaines structures :

- **SARREBOURG** : dans une enveloppe de 2000 € réfection électrique
- **BITCHE** : 50 % du devis électricité
- Pour les autres structures nous attendons les devis électricité

Autres dépenses validées :

- **WOIPPY** service des Douanes : co-financement à 50 % d'une issue de secours
- **SUD-SAULNOIS** : tapis absorbant
- **PNSPL** Cité Administrative, SIE Metz Nord et divers sites : ventilateurs
- **ALGRANGE** : installation d'un chauffe-eau
- **Divers sites** : hygiénisation des VMC
- **DRFiP METZ** : valise à roulettes
- **SARREBOURG** : bureau réglable
- **ENNERY** service des DOUANES : siège ergonomique
- **ROMBAS** : rehausseurs d'écrans
- **FORBACH** : tapis
- **Dans tous les sites** : des matelas afin d'allonger les personnes en cas de malaise vont être fournis.

(en cas de malaise, nous avons demandé la possibilité pour les chefs de service, les adjoints et les secouristes d'accéder au local du veilleur de nuit du bâtiment St-Thiébauld – cette possibilité est à l'étude).

En ce qui concerne les stores filtrants sur divers sites, une étude de leur efficacité sur la baisse de la température ambiante sera effectuée avant approbation des devis.

Des stages de formation au secourisme, à la manipulation d'extincteurs, aux risques routiers, gestes et postures, prévention des agressions et risques psycho-sociaux (Stimulus) ont été votés.

Nous vous informons que la liste de tous les membres du CHS et de leurs coordonnées devra être affichée dans toutes les structures

## **Vos représentants en CHS**

**Martine MEYER Paierie Régionale 03 87 33 67 83**  
**Jean-François MEILE DRFiP service DCL 03 87 38 50 06**